

Laval théologique et philosophique



De diverses implications du nom « ens » en saint Thomas

Emmanuel Trépanier

Volume 30, numéro 3, 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1020447ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1020447ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Laval théologique et philosophique, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Trépanier, E. (1974). De diverses implications du nom « ens » en saint Thomas. *Laval théologique et philosophique*, 30(3), 407–422.
<https://doi.org/10.7202/1020447ar>

DE DIVERSES IMPLICATIONS DU NOM « ENS » EN SAINT THOMAS

Emmanuel TRÉPANIER

SAINTE Thomas redit avec quelques variantes que le nom *ens* est imposé « ab actu essendi », « ab ipso esse », « ab esse »¹. C'est qu'avant d'être un nom *ens* est en effet le participe de ce verbe *esse*, comme le grec *ὄν* est d'abord le participe de *εἶναι* et l'anglais *being* celui de *to be*. Il faut donc accepter du dictionnaire ou de la grammaire que le mot *ens* peut avoir l'emploi d'un participe ou d'un nom, comme notre mot *être* a celui d'un infinitif ou d'un substantif.

L'expression « imponitur a » est celle dont use habituellement saint Thomas pour marquer l'origine d'une dénomination, spécialement dans le cas d'étymologie où un mot provient d'un ou de plusieurs mots antérieurs. Mais il refuse par principe que l'étymologie d'un nom soit même chose que sa signification : « ... aliud est etymologia nominis, et aliud est significatio nominis »². La première s'entend « selon ce à partir de quoi le nom est imposé », la seconde, « selon ce à quoi il est imposé ». Or il ne se vérifie pas que le *id a quo* soit nécessairement identique au *id ad quod*, et, bien que ce soit le plus souvent l'inverse, l'étymologie d'un nom peut être manifeste alors que sa signification n'est pas sans problème.

Ainsi semble-t-il en être du nom et plus largement du mot *ens*. Avec ceci de particulier que son étymologie est elle-même à l'origine du problème de sa signification. Cet *esse* dont il dérive le mot *ens* le signifie-t-il, l'implique-t-il à tout le moins, d'une manière ou d'une autre, en sa propre signification ? — Nous ne dirons pas d'emblée que la réponse est en saint Thomas. Commençons par reconnaître que, au contraire, la question surgit à rassembler les passages où il propose ce qui serait la signification du mot *ens* cependant qu'il ne s'en tient pas de l'un à l'autre à un seul et même dire. Le rapprochement des textes mène donc assez vite à entrevoir une diversité possible des acceptions de ce mot. La tâche qui incombe est bien alors de les distinguer, et, dans la perspective de notre question, de préciser ce qu'il en est pour chacune de cette implication de l'*esse*.

1. In *IV Metaph.*, lect. 4, nn. 553, 558 ; I *Cont. Gent.*, c. 25.

2. *Ila Ilae*, q. 92, a. 1, ad 2.

Notre propos n'est toutefois pas aussi direct ou aussi simple que cette tâche même. Il est dans le même temps d'examiner une opinion très largement acceptée par les interprètes de saint Thomas à l'effet que la distinction entre *ens* comme participe et *ens* comme nom serait d'elle-même suffisante à la solution du dit problème, ou, si l'on préfère, à la conciliation des passages aux énoncés différents. Les traités de métaphysique l'enseignent aux débutants; les grands commentateurs lui avaient consacré d'amples exposés ou disputes³. Suarez est celui qui vient le plus près de l'attribuer à saint Thomas lui-même: «eamque satis insinuat D. Thom., dict. *Quodlibet*, licet non eisdem verbis». Qui peut dire que ces termes même de participe et de nom saint Thomas ne les a pas laissés intentionnellement à la grammaire? C'est en effet la thèse opposée que nous voulons ici développer, savoir que la distinction grammaticale entre participe et nom est d'elle-même inefficace à distinguer les multiples acceptions du mot *ens* quant aux divers modes d'implication de l'*esse* dont ce mot est susceptible.

I. LE PARTICIPE «ENS»

C'est adopter l'ordre même de dérivation que de débiter par la considération de *ens participialiter sumptum*. Avantage appréciable pour ouvrir le débat, les problèmes que *ens* soulève à ce titre sont sûrement de solution plus facile. Il s'agit en fait de deux problèmes qui l'un et l'autre doivent se dissiper à comprendre le participe en toute rigueur, en tant qu'il est un mode du verbe.

Le premier peut se formuler comme suit: alors que le problème majeur de *ens* comme nom sera de débrouiller si signifant le sujet il signifie en même temps l'*esse*, le présent problème est, à l'inverse, de savoir si *ens* comme participe signifant l'*esse* signifie en même temps le sujet. Mais c'est la thèse de Sylvestre de Ferrare que nous mettons là en question. Car, d'après lui, le terme *ens* signifie toujours *quod habet esse* en un emploi comme en l'autre, toute la différence étant en ceci que ce qui est signifié principal en l'un est signifié secondaire en l'autre. Ainsi *ens* participe signifie-t-il *quod habet esse* en signifant principalement l'*esse*: *ens* est le concret dont l'*esse* est l'abstrait et partant son signifié principal et formel; en tant que concret il a pour signifié secondaire le sujet récepteur de cet *esse*, comme *album* comporte signification secondaire de ce en quoi inhère la blancheur qui est son signifié principal.

Cette présentation est à la vérité trop simple: elle manque d'une distinction qui nous paraît essentielle à l'intelligence de tout participe. Celui-ci est, en effet, un mode du verbe. L'un des modes les plus faibles si tant est que, comme l'infinitif, il décline de la raison la plus formelle du verbe. Selon l'enseignement du *Perihermeneias*, ce n'est pas la signification déterminée d'un verbe qui le constitue proprement verbe puisqu'elle est aussi bien la signification du nom correspondant: *court* ou *courra* dénomme la même action que le nom *course*, *existe* ou *exista* la même perfection que le nom *existence*. Et ce n'est pas encore cette plus-signification qui est celle du temps: *προσσημαίνει χρόνον*, car *court*, *courait* et *courra* n'équivalent pas plus en significa-

3. Sylvestre de FERRARE, *In I Cont. Gent.*, c. 25, nn. VII-XI; Suarez, *Disputationes metaphysicae*, disp. II, sect. 4.

tion qu'à la course présente, passée ou future. Par delà l'une et l'autre ce qui fait vraiment le verbe c'est d'être le signe que quelque chose est attribué à quelque sujet : τῶν καθ'ἑτέρου λεγομένων σημείον; c'est qu'il soit le mot de la proposition qui ajoute à sa signification déterminée comme à sa plus-signification du temps, cette plus-signification qui est celle d'une certaine composition : προσσημαίνει δὲ σύνθεσιν τινά. De là cette affirmation d'Aristote que « en eux-mêmes et par eux-mêmes (soit en dehors des propositions) ce qu'on appelle les verbes sont en réalité des noms »⁴.

Il est clair que le participe ne possède jamais cette plus-signification de la composition. Même joint à un nom à l'apparence de sujet, il n'est pas plus le signe d'une attribution qui fixe la pensée de l'auditeur sur le fait qu'une chose est ou n'est pas : *Pierre courant*, s'il s'en approche davantage que *Pierre course*, ne dit toujours pas de lui-même que *Pierre court*. *Courant* signifie l'action de courir par mode d'adjectif. C'est la raison de son appellation et le Dictionnaire Robert ne le définit pas autrement : « Forme modèle impersonnelle, sous laquelle le verbe *participe* de la nature de l'adjectif et peut en jouer le rôle ».

Il est donc parfaitement légitime de préciser sa signification en le rapprochant de l'adjectif, celle de *ens* qui nous intéresse à partir de celle de *albus*. Or faut-il rappeler que saint Thomas retient là-dessus l'enseignement explicite d'Aristote. Dans le langage de saint Thomas l'adjectif est un terme concret signifiant une qualité, qualité qu'un substantif peut aussi signifier à titre de terme abstrait, comme il en est respectivement de *blanc* et de *blancheur*. Le terme concret se montre pourtant mieux habilité à signifier la qualité si l'on tient compte de ce que celle-ci est toujours la qualité d'un sujet, comme, en règle générale, tout accident est accident d'une substance. Faut-il en conclure que le terme concret signifie le tout du sujet et de la qualité, le tout de la substance et de l'accident ? Aristote le contredit expressément au livre Z de la *Métaphysique* lorsqu'il qualifie de définition ἐκ προσθεσέως la définition de l'accident⁵. En même temps qu'une telle définition exprime la dépendance de l'accident à l'égard de la substance, elle confirme que le terme désignant l'accident, qu'il soit concret ou abstrait, ne signifie toujours que l'accident lui-même⁶. Aristote disait dans les *Catégories* : « *Blanc* ne signifie rien d'autre que la qualité »⁷, et saint Thomas le rappelle dans un passage antérieur de la *Métaphysique* : « Album enim, ut in praedicamentis dicitur, solam qualitatem significat ». Il y précise que si les termes concrets semblent impliquer le prédicament de substance, ce n'est pas que celui-ci « sit pars significationis talium nominum... sed in quantum hujusmodi nomina significant accidentia ut inhaerentia substantiae »⁸. La différence entre terme concret et terme abstrait, entre adjectif et substantif, n'est donc pas dans la signification même, elle est tout entière entre les modes de signifier un seul et même signifié.

C'est ce que nous appliquons au participe. Nous refusons donc que le *quod*, le sujet, soit partie de sa signification même comme signifié secondaire. *Ens* comme participe n'équivaut pas à *quod habet esse* : il ne se traduit pas par *ce qui est*, mais

4. De l'Interprétation, c. 3; S. THOMAS, in *idem*, lect. 5. Cf. notre article : « Philosophes et grammairiens sur la définition du verbe » in *Laval théologique et philosophique*, vol. XVIII, 1961, n. 1, pp. 87-99.

5. *Métaph.*, Z, c. 4, 1031 a 2.

6. S. THOMAS, In VII *Metaph.*, nn. 1346, 1350, 1352, 1353.

7. *Catégories*, c. 5, 3 b 18.

8. In VII *Metaph.*, lect. 1, n. 1255.

uniquement par *étant*. Il est un mode du verbe, une forme verbale, et, bien qu'à sa propre manière, il ne signifie rien de plus que ce que signifient les autres formes du verbe. Que comparé à l'infinitif *esse* le participe *ens* soit un terme concret, il tient cette différence du mode de signifier sans que sa signification s'enrichisse pour autant d'une partie qui serait le sujet de l'*esse*. L'introduction de la distinction entre signification et mode de signification permettra justement de dire, et avec autant de raison, que *ens* comme participe signifie par mode d'inhérence mais qu'il ne signifie strictement que l'*ipsum esse*.

Nous pourrions aussi bien dire que *ens* signifie l'*ipsum actum essendi*. Comme nous dirions que courir signifie l'action de courir. Le mot *acte* est cependant d'une autre résonance que le mot *action*, et signifier l'acte d'être peut avoir cette ambiguïté de signifier soit l'*ipsum esse* soit l'*esse in actu*. Le second problème que nous posons sur *ens* participe est donc de savoir s'il est en quelque sorte privilégié à signifier *esse in actu*. Suarez est celui qui l'affirme le plus catégoriquement : « Ens... interdum sumitur ut participium verbi *sum*, et ut sic significat actum essendi, ut exercitum, estque idem quod existens actu... sicut vivens, ut participium, significat actualem usum vitæ ».

Son argumentation prend pour principe que la signification du participe *ens* se fonde sur celle du verbe *sum* en ce que celui-ci a de propre et de rigoureux : « in proprietate et rigore verbi *sum* ». Or, à le dire absolument, celui-ci signifie l'*esse* actuel ou l'existence. Comme le disent les logiciens, le verbe *est* dans une proposition *de secundo adjacente* n'est jamais délié de la signification du temps ; l'usage commun veut dans le même sens que dire : *Adam est*, veut dire qu'il existe. L'on ne dirait pourtant pas autre chose à développer cette proposition avec le participe : *Adam est existens*, *Adam est ens*. Pour cette raison qu'il consigne le temps, le temps présent, le participe *ens*, comme *existens*, signifie l'« actuale exercitum essendi seu existendi ». Et c'est toute sa différence d'avec le nom qu'il ne peut jamais se dire d'une chose qui n'existe pas en acte : « nunquam potest dici de re quae actu non existit ».

Remarquons d'abord que ce que Suarez appelle avec les logiciens une proposition *de secundo adjacente* est plus justement décrite par saint Thomas⁹ comme celle où le verbe *est* est prédicat pour lui-même. Mais s'il sert à l'attribution de quelque autre prédicat, il est selon l'expression d'Aristote la *tertia dictio* de la proposition comme « *adjacens principali praedicato* ». *Est* dans *Socrates est* est donc le prédicat, l'unique prédicat, qui ne peut être dit *adjacens* dès lors que *adjacens* se prend lui-même par rapport au prédicat.

Quoi qu'il en soit, nous demandons de quel droit on restreindrait au seul verbe être la possibilité d'être prédicat pour lui-même. Il n'est aucune *tertia dictio* dans *Pierre soigne* ou dans *Paul construit*. Les raisons qu'invoque Suarez exigeraient donc de dire qu'en tant que verbes *de secundo adjuncto* et signifiant le temps présent, *soigne* et *construit* signifient l'exercice actuel de l'art médical ou du métier de constructeur. Mais comment aller ainsi contre ce fait du langage commun d'où Aristote a su tirer la distinction du *τὸ μὲν δυνάμει* et du *τὸ δ' ἐντελεχείᾳ*. Ce fait du langage est que nous employons un même verbe soit pour signifier que le sujet exerce l'action ou l'acte que signifie ce verbe, soit pour signifier uniquement qu'il a la puissance de l'exercer.

9. In II Periherm., lect. 2, n. 2.

Nonobstant donc que les verbes *soigne* et *construit* soient prédicats pour eux-mêmes et de temps présent, les propositions *Pierre soigne* et *Paul construit* peuvent aussi exprimer, selon l'intention de celui qui parle, que l'un *peut soigner*, que l'autre *peut guérir*, alors que ni l'un ni l'autre n'est occupé aux choses de son art ou de son métier.

Il est vrai que Suarez parle du participe *ens* selon la « qualité propre et rigoureuse du verbe *sum* ». Ce verbe serait donc ni plus ni moins qu'une exception. De fait, qu'une chose puisse simplement être ou exister nous ne l'exprimons jamais à dire qu'elle est ou qu'elle existe. Saint Thomas l'avait reconnu : « Socrates est : per quod nihil aliud intendimus significare, quam quod Socrates sit in rerum natura »¹⁰. Mais ne doit-on pas aussitôt remarquer que cette particularité de signifier seulement un *esse* en acte n'appartient pas de toute manière au verbe *est* mais sous la condition précise qu'il soit prédicat pour lui-même. Autrement, il tombe sous la loi générale de signifier un *esse* soit en acte soit en puissance dès qu'il est un *tertium adjacens praedicato principali*. « Car nous disons que Hermès est dans la pierre »¹¹, et ce peut être devant cette pierre encore informe mais que nous voulons dire susceptible de recevoir la figure d'Hermès. Or il en va du participe comme il en est de *est*, car de la proposition indépendante *Hermès est dans la pierre* je puis faire une participiale dans *Hermès étant dans cette pierre*, *Polyclète s'apprête à la sculpter*. Ou, pour le manifester autrement, je puis déployer *Mercurium est in lapide* en *Mercurium est ens in lapide*, mais le *ens* de cette dernière formule exprime un *esse* en puissance exactement comme le *est* de la première. De même donc qu'il n'est pas question de réduire le sens de *est* à celui qu'il possède en tant que prédicat *secundum se*, de même est-il irrecevable que le sens du participe *ens* soit uniquement, exclusivement *ens in actu*. Ce ne sera jamais le participe comme tel mais bien cela même *quod intendimus significare* qui lui donnera signification d'*esse in actu* ou d'*esse in potentia*. Et pour ce qui est d'interpréter saint Thomas, il faut refuser comme pure simplification que de son intention manifeste de signifier de l'*esse* en acte on identifie le *ens* qu'il emploie à *ens* comme participe. Peut-être en est-il un de fait, mais la raison n'en serait sûrement pas que de soi le participe *ens* ne signifie jamais que de l'*esse* en acte.

Ce qu'il est légitime d'admettre revient donc à ceci que le participe *ens*, exactement comme l'indicatif *est*, a cette note particulière qu'à titre de prédicat pour lui-même il a détermination d'être en acte. L'intention de signifier un tel *esse* a donc cette possibilité linguistique d'user du participe *ens* à le prendre dans la fonction de prédicat absolu.

Il n'est toutefois pas acquis pour autant qu'à repérer le mot *ens* dans cette fonction précise il faille du coup l'identifier au participe. Si, en effet, *ens* n'est pas que participe, *ens* comme participe n'est peut-être pas le seul à remplir ce rôle de prédicat *secundum se*, et l'intention significative d'un *esse* en acte ne serait pas obligatoirement liée à l'emploi participial du mot *ens*. C'est la signification de *ens* comme nom qui pointe ici en question. S'il se vérifiait que ce dernier peut lui aussi se prendre comme prédicat signifiant de l'*esse* en acte, il est évident que la distinction entre participe et

10. In II Periherm., lect. 2, n. 26.

11. Métaph., Δ, c. 7, 1017 b 7.

nom serait impertinente à traduire les diverses acceptions du mot *ens*. Mais *ens* comme nom pose plus d'un problème et nous retrouverons en son temps la question que nous venons de soulever.

II. LE NOM « ENS » SIGNIFIANT L'ESSENCE

Abordant les problèmes de *ens nominaliter sumptum*, nous irons droit à saint Thomas, en ces passages où, comme nous le disions au départ, il assigne à *ens* une signification qui paraît être son unique acception en tant qu'il est nom. Que ces passages mentionnent l'*esse*, c'est uniquement, semble-t-il, comme origine du nom, mais ce sont les essences ou natures qu'ils impartissent au nom *ens* de signifier et dans l'indifférence de ce que ces essences ou natures soient en acte ou en puissance :

Sed ens quod dividitur per decem praedicamenta, significat ipsas naturas decem generum secundum quod sunt actu vel potentia¹².

Sed verum est quod hoc nomen ens, secundum quod importat rem cui competit huiusmodi esse, sic significat essentiam rei, et dividitur per decem genera¹³. ... hoc nomen Res imponitur a quidditate tantum; hoc nomen Ens, imponitur ab actu essendi... Et ideo hoc nomen Ens quod imponitur ab ipso esse, significat idem cum nomine quod imponitur ab ipsa essentia¹⁴.

Notre premier problème est ici de comprendre comment *ens* en tant qu'il se divise en ses prédicaments est dit « signifier les essences ». Nous excluons d'abord que cette formule vise à réduire la signification de *ens* à celle de l'essence de telle manière que les noms *ens* et *essentia* auraient un seul et même signifié. Il n'en est pas pour eux comme pour les noms *essence* et *nature* : du premier saint Thomas dit : « quia... oportet quod essentia significet aliquid commune omnibus naturis » ; puis, du second : « nomen naturae hoc modo sumptae videtur significare essentiam »¹⁵. Le mot *essence* signifie donc la nature comme le mot *nature* en l'une de ses acceptions, signifie l'essence. Mais ce que l'on appelle *ens* n'est pas la nature ou l'essence, c'est plutôt le sujet qui a nature ou essence ; et pour décrire *ens* quant à son signifié c'est au terme non moins commun de *res* qu'il faut avoir recours. *Ens* et *res* coïncident à signifier ce qui a l'essence comme *essentia* et *natura* coïncident à signifier ce par quoi un être est ce qu'il est, ce par quoi quelque chose est de tel ou tel prédicament. La diversité des essences peut bien être la raison de la division prédicamentale, mais ce n'en est pas moins *ens* « secundum quod importat rem » qui est effectivement divisé en autant de prédicaments : « Et quia... ens hoc modo dictum dividitur per decem genera, oportet quod essentia significet aliquid commune omnibus naturis per quas diversa entia in diversis generibus et speciebus collocantur »¹⁶.

Il apparaît donc qu'en cette acception *ens* à la fois « importat rem » et « significat essentiam ». Ce qui explique à notre avis, que saint Thomas reconnaisse de *ens* à

12. In XII Metaph., lect. 3, n. 1982.

13. Quodl. II, q. 2, a. 1.

14. In IV Metaph., lect. 4, nn. 553, 558.

15. De ente et essentia, c. 1.

16. Ibid.

essentia un rapport du composé au simple¹⁷. Il n'y a pas à chercher de quoi d'autre que l'essence un être serait composé ; il y a simplement le fait que le nom *ens* emporte plus que l'essence en recouvrant la chose qui a l'essence. Mais s'il est vrai que dans le même temps il signifie l'essence, la difficulté paraît être d'adopter des termes distincts pour exprimer l'un et l'autre aspect de son imposition : selon qu'il réfère à la chose ou qu'il réfère à l'essence. Qu'un nom réfère à ceci et à cela on peut certes dire qu'il signifie ceci et cela puisqu'au titre de signe il est de son essence de signifier. Mais l'usage de cet unique terme retiendrait dans l'ambiguïté si pour ainsi dire d'une même venue on prononçait que *ens* signifie la *res* et qu'il signifie l'essence. C'est assurément pour écarter cette ambiguïté que saint Thomas recourt aux expressions : « importat rem » et « significat essentiam ». Un passage de son *Commentaire sur les Sentences*¹⁸ va nous révéler quel sens précis il accorde à l'un et l'autre terme.

Il y déclare qu'en tout nom il y a lieu de considérer deux choses, soit ce à partir de quoi le nom est imposé et qui est appelé la qualité du nom ; soit ce à quoi le nom est imposé et qui en est appelé la substance. Or il ajoute que la forme ou qualité à partir de laquelle le nom est imposé c'est ce que le nom est dit à proprement parler *signifier* : « proprie loquendo dicitur significare formam sive qualitatem a quo imponitur » ; tandis que ce à quoi le nom est imposé c'est ce pour quoi le nom est dit *supposer* : « dicitur vero supponere pro eo cui imponitur ».

Laissons tomber de ce texte les termes de substance et de qualité : ils appartiennent à la grammaire médiévale pour qui « les noms signifient la substance avec la qualité »⁹. Laissons encore tomber les expressions de *id a quo* et de *id ad quod* : il nous semble que c'est par exception qu'elles marquent ici autre chose que la distinction entre l'origine et la signification d'un nom. Reste alors l'intention nette de saint Thomas de distinguer à l'intérieur d'un même nom ce pour quoi il *suppose*, le sujet de la dénomination, proprement le dénommé ; puis, d'autre part, ce en raison de quoi le dénommé est ainsi dénommé, proprement, ce qu'il signifie, sa signification. Que dans l'acception que nous analysons présentement « *ens importat rem* » cela veut dire qu'il dénomme la chose, que la *res* est bien le sujet de ce nom ; que « *ens significat essentiam* », cela veut dire que l'essence est sa signification, cela même qu'il signifie à travers sa dénomination de la *res*. C'est à ce sens strict des termes signifier et signification que nous nous en tiendrons par la suite.

Mais si l'on remarque que cette double implication est tout aussi bien le fait du nom *res* lui-même, faut-il admettre que saint Thomas pose ainsi une acception du nom *ens* selon laquelle il est purement et simplement synonyme du nom *res*⁷. Compte tenu que *res* vient de essence et que *ens* dérive de *esse*, les conditions de leur synonymie nous sembleraient alors dans l'alternative suivante : soit que *ens* signifiant l'essence soit délié de la signification de l'*esse*, soit que *res* ne soit pas lui-même sans signification de l'*esse* ?

Commençons par recevoir l'explication étymologique que saint Thomas donne de ce nom *res*. Il le rattache au verbe *reor* qui signifie penser, juger, et dont la forme inusitée de *reo* a donné l'adjectif *ratus* qui signifie invariable, fixe, déterminé, ratifié.

17. *Ibid.*, prooemium.

18. *In III Sent.*, d. 6, q. 1, a. 3.

19. Cf. *Ia*, q. 13, a. 1, obj. 3.

Que le mot *res* signifie l'essence, c'est bien qu'une chose se connaît et s'apprécie par son essence, mais c'est aussi, et absolument, qu'elle tient de son essence d'avoir un « *esse firmum et ratum in natura* ». On appelle donc *res* ce qui a un tel *esse* mais c'est selon qu'il a une certaine quiddité ou essence : « *Simpliciter enim dicitur res quod habet esse ratum et firmum in natura*; et dicitur *res* hoc modo, accepto nomine rei secundum quod habet quidditatem vel essentiam quamdam »²⁰.

Où l'on voit que si *res* se dit selon l'essence, il est par ailleurs impossible de définir l'essence elle-même et d'une façon commune autrement que par référence à l'*esse*. L'essence comme principe d'*esse in natura*, c'est à la fois l'acception absolue et la raison propre de ce terme. Elle se retrouve en ce passage du *De ente et essentia*²¹ où saint Thomas distingue le nom d'essence des noms de nature et de quiddité. Cette même essence, dit-il, que le nom nature peut signifier selon qu'elle a ordre ou relation à l'opération propre de la chose, et que le nom quiddité exprime selon qu'elle est signifiée par la définition, le nom essence le dit pour sa part selon que par elle et en elle la chose a l'*esse* : « *secundum quod per eam et in ea res habet esse* ».

L'essence peut-elle se définir par l'*esse* sans que le nom *res* qui la signifie signifie du même coup l'*esse* lui-même ? Ces textes de saint Thomas ne nous jettent-ils pas en plein *esse* : « ... dicitur *res* quod habet *esse firmum et ratum in natura* » ; « *essentia dicitur secundum quod per eam et in ea res habet esse* » ? — La réponse est à rappeler que la signification d'un nom se limite strictement à ce en raison de quoi le dénommé est ainsi dénommé. Or l'essence et l'*esse* sont des raisons différentes et chacune à part l'autre est une raison suffisante de dénomination. C'est l'essence elle-même qui est la raison de dénomination du nom *res*, c'est donc elle qui est strictement la signification de ce nom. Si en tant que principe d'*esse* l'essence ne se conçoit pas sans « *ordo seu ordinatio ad esse* », tout au plus sera-t-il légitime de parler d'une connotation de l'*esse*. Et c'est précisément parce qu'il ne s'agit pas davantage que d'une connotation que le nom *res* signifie l'essence dans l'indifférence d'un *esse* qui soit déterminément *esse in actu* ou bien *esse in potentia*. Car l'essence n'est pas principe d'*esse* au sens où elle serait cause qu'une chose soit en acte ou soit en puissance ; elle l'est en ce sens qu'aucune chose se saurait être en acte ou en puissance à moins d'avoir en son essence même ce qui la rend susceptible de l'*esse* en n'importe lequel de ses modes.

Il en est exactement de même du nom *ens* dans sa synonymie avec le nom *res*. Synonymie qu'il faut bien reconnaître dès lors que saint Thomas propose une acception de *ens* selon laquelle ce nom signifie l'essence ou les essences selon qu'elles sont en acte ou en puissance. L'essence est alors sa signification pour être la raison de sa dénomination, et l'*esse* n'y est pas plus que simplement connoté. Sur quoi nous considérons l'interprétation de Sylvestre de Ferrare²² qui, selon nous, pêche pour ainsi dire à la fois par excès et par défaut. C'est de *ens ut nomen* dont traite cet auteur, et non pas d'une acception du nom *ens* comme nous entendons le faire ; par ce qu'il dit comme par ses références à saint Thomas il n'est cependant pas douteux qu'il traite de l'acception qui nous occupe en ce moment.

20. *In II Sent.*, d. 37, q. 1, a. 1.

21. *De ente et essentia*, c. 1, circa finem.

22. *In I Cont. Gent.*, c. 25, n. VII.

Il pêche par excès, pensons-nous, à ne pas retenir cette acception à la seule signification de l'essence. Selon lui, en effet, le terme *ens* signifie l'*esse* en tout emploi, et quand il est pris comme nom, dans l'acception où il se divise en prédicaments, l'*esse* qu'il signifie principalement comme participe devient le signifié secondaire pour laisser place à l'essence comme signifié principal et premier. — Nous opposons que c'est prendre le terme *signifier* en un sens beaucoup trop large ou trop lâche de telle manière qu'il recouvre non seulement ce que l'on pense sous un nom mais encore ce à quoi il fait penser, non seulement ce sur quoi il fixe la pensée de l'auditeur mais ce avec quoi il met cette pensée en relation. Pour tenir au sens strict de signifier tel que saint Thomas nous l'a exposé, il faut s'en tenir à la forme ou qualité qui est raison de la dénomination ou imposition, et si un même nom peut en avoir plus qu'une ce n'est pas qu'il les retienne dans une imposition unique, c'est bel et bien qu'il a de fait plusieurs acceptions. Ainsi *ens* dénomme la chose en raison de l'essence ou de l'*esse*, mais non en raison des deux à la fois, ferait-on la distinction entre l'une qui serait principale et l'autre secondaire. L'acception où d'après cet auteur *ens* signifie principalement l'essence est bien, d'après nous, celle où selon le vocabulaire très précis de saint Thomas, il signifie purement et simplement l'essence. C'est pécher par excès que d'intégrer à la signification elle-même ce qui ne dépasse pas le statut d'une connotation.

Là où Sylvestre de Ferrare pêche par défaut, c'est à dire que l'*esse* est signifié au simple titre de ce à partir de quoi le nom *ens* est imposé et dans le sens où il ne s'agirait que d'une simple étymologie. Il fait plus que l'insinuer à rapprocher *ens* qui signifierait secondairement l'*esse* de *lapis* qui comporterait secondairement l'*offensio pedis*. La signification secondaire de cet auteur doit être réduite à une simple connotation. Mais la connotation de l'*esse* par le nom *ens* nous la comprenons toujours en son lien avec la signification et non pas avec la seule étymologie. Qu'un mot comme *lapis* fasse penser à la blessure du pied, celle-ci est une connotation accidentelle à la signification de *lapis*, et quiconque ignore l'étymologie de ce mot fixera sa pensée sur cette signification sans aucune connotation de la blessure du pied. Mais il n'en est pas du tout de même du nom *ens* puisque l'essence qu'il signifie, en raison de quoi il dénomme la chose, a précisément toute sa raison commune à être principe d'*esse*, à dire de soi ordre ou relation à l'*esse*. La connotation d'*esse* ne peut donc pas avec *ens* ne pas être concomitante à sa signification même, et c'est pécher par défaut que de la réduire à une connotation de caractère simplement étymologique.

Telle est, à notre sens, l'acception selon laquelle le nom *ens* est synonyme du nom *res*. Nous en terminerons avec elle à dire un mot de l'attribution où *ens* en cette acception est le prédicat de choses particulières. Car le *ens quod dividitur in decem praedicamenta* est aussi bien celui que l'attribution contracte à chacun des *entia* de ces prédicaments, plus spécialement, et absolument, aux diverses substances. Qu'exprime donc une proposition qui affirme par exemple que l'homme est un être : *homo est ens* ? Elle reconnaît dans l'essence de l'homme une essence pure et simple, un principe ou une raison d'*esse*, la condition même qu'il y ait des hommes. On dirait équivalentement que la dite proposition signifie : *homo potest esse*. Et ce ne serait pas pour exprimer un simple possible, un *esse in potentia*, mais un « aliquid absolute possibile, non secundum aliquam potentiam, sed ex sola habitudine terminorum, qui sibi non

repugnant, secundum quod possibile opponitur impossibili... »²³. La non-répugnance ou convenance avec l'*esse* est ce qui fait la véritable essence et partant ce qui fait le véritable *ens* au sens de ce qui *peut être* absolument. *Pouvoir* exprime là la vérité d'un rapport et cette vérité n'est ni plus vraie ni moins vraie selon que ce qui est dit *pouvoir être* jouit dans le fait d'un *esse* en acte ou n'en est encore qu'à un *esse* en puissance. C'est pourquoi *ens* en cette acception est à reconnaître parmi les prédicats essentiels. Non bien sûr qu'il en soit un à la façon des genres et différences qui appartiennent à la définition, définition qui doit délimiter une chose en tant qu'elle est un *aliquid*, un *aliud quid* divisé *ab aliis*. *Ens* est prédicat essentiel par le seul fait qu'il répond à la question *quid est* de la façon la plus globale et la plus commune en nous disant que ce sur quoi l'on interroge a en son essence la condition de possibilité absolue de son *esse*.

III. LE NOM « ENS » SIGNIFIANT L'« ESSE »

Notre analyse du nom *ens* a débuté par celle de ses acceptions où signifiant l'essence il est synonyme du nom *res*. Notre propos était, en effet, que cette analyse soit aussi bien une discussion avec les tenants de la distinction entre *ens ut nomen* et *ens ut participium*. Nous avons donc considéré en premier examen l'acception que pour leur part ces derniers tiennent comme étant l'acception même du nom *ens*. Si notre désaccord avec eux porte principalement sur ce présupposé d'une acception unique de *ens* en tant qu'il est un nom, notre tâche est à ce point-ci fort nette : il nous reste à reconnaître une autre acception qui soit encore acception du nom lui-même, puis à établir, autant dire tout de suite à rétablir, l'ordre même d'imposition de l'une et l'autre acceptions reconnues.

Par cette nouvelle acception il s'agit en quelque manière de récupérer au profit du nom ce que les commentateurs précités réservent au participe, savoir la signification de *res habens esse*, de *id quod est in actu*. Notre première partie le refusait au participe parce que, disions-nous, le participe est une forme verbale dont la signification se réduit à celle du verbe, *ens* comme participe ne signifiant donc que l'*esse*. Au contraire, et en toute acception, *ens* comme nom « importat rem », comporte un sujet de dénomination, le sujet même auquel il est imposé. Et qu'il ait plus d'une acception en dénommant un même sujet, nous comprenons maintenant que cela lui vient de ce qu'il le dénomme en vertu de telle qualité ou de telle autre, qualité ou forme qu'il est dit proprement signifier. Dans l'acception précédente *ens* signifiait l'essence et il était synonyme de *res* ; il ne le sera plus dans l'acception présente où c'est l'*esse* comme raison de la dénomination qui devient ce qu'il signifie. Saint Thomas attribue à Avicenne d'avoir ainsi distingué entre *ens* et *res* : ce qui est appelé *res* « secundum quod habet quidditatem vel essentiam quamdam » est par ailleurs appelé *ens* « secundum quod habet esse, ut dicit Avicenna... distinguens entis et rei significationem »²⁴. Avicenne tenait peut-être à cette acception comme à l'unique imposition du nom *ens*, mais saint Thomas ne pouvait certes pas invoquer son témoignage sans admettre lui-

23. *Ia*, q. 46, a. 1, ad 1.

24. *In II Sent.*, d. 37, q. 1, a. 1.

même que la signification d'*esse* puisse être l'une des significations possibles de ce nom.

Mais d'entrée il nous faut étudier un passage où saint Thomas traite de la possibilité même d'une telle acception. Il y commente une affirmation du *Perihermeneias* à l'effet qu'en dehors d'une proposition «être ou ne pas être ne signifient pas encore qu'une chose est ou n'est pas», affirmation dans laquelle Aristote glisse cette incise : «et pas davantage le terme τὸ ὄν». Saint Thomas constate que signifier que quelque chose est paraît plus encore (*maxime*) le fait de *ens* que de *esse* : «*Ens* n'est en effet rien d'autre que *quod est*. Ainsi paraît-il signifier et la *res* en disant *quod*, et l'*esse* en disant *est*». Voilà donc un nom qui à lui seul comporterait un sujet et un verbe, ce qui est pourtant le propre de la proposition.

La solution de saint Thomas est en deux moments. Le premier est à marquer que *ens* ne signifie pas principalement l'*esse* comme il signifie la *res* : «Sans aucun doute, dit-il, que si ce terme *ens* signifiait principalement *esse*, comme il signifie la *res* qui a l'*esse*, il signifierait que quelque chose est». Le second moment est à dire que la composition elle-même qu'implique le *est* du *quod est*, «*quae importatur in hoc quod dico est*», le terme *ens* lui-même ne la signifie pas principalement, «non principaliter significat», mais il la connote, «sed consignificat eam», en tant qu'il signifie la chose ayant l'*esse*, «in quantum significat rem habentem esse»²⁵.

À tenir comme unique acception du nom *ens* celle qui en fait le synonyme du nom *res*, il est clair qu'on ne saurait retenir de ce passage que ce que nous avons distingué comme son premier moment. Que saint Thomas prenant ici le terme *signifier* de la façon la plus large accorde au nom *ens* de signifier et la *res* et l'*esse*, puis qu'il lui refuse de signifier principalement l'*esse* comme il signifie la *res*, n'est-ce pas même chose que de dire, tel Sylvestre de Ferrare, que *ens nominaliter sumptum* signifie principalement l'essence et secondairement l'*esse*? Quant à interpréter cette signification secondaire, on n'acceptera pas d'y voir plus qu'une connotation, connotation qui d'après Suarez serait le fait de l'essence comme «*aptitudo ad esse*», ou qui, d'après Sylvestre de Ferrare, serait le fait du nom *ens* lui-même selon qu'il dérive étymologiquement de *esse*. De toute manière la *res* est dénommée *ens* pour une autre raison formelle et immédiate que le fait même d'avoir l'*esse*.

Le texte de saint Thomas est cependant d'une parfaite unité et c'est en son second moment que, selon nous, il faut chercher le sens exact du premier. Le «non principaliter significat» de celui-ci, le second moment le précise en effet par le terme «consignificat», et ce qu'il déclare consigné par le nom *ens*, connoté de par sa signification, c'est très précisément la composition par laquelle on affirme que *la chose est*. Dans la connotation il faut autant tenir à la distinction des significations qu'au renvoi qui les rattache l'une à l'autre. On peut parler de connotation en soulignant la distinction, et c'est l'intention obvie de saint Thomas de souligner que la signification du nom *ens* est autre que celle de l'affirmation d'existence. Il n'en reste pas moins que la connotation est aussi renvoi et que c'est grâce à la dite affirmation si l'*esse* n'est pas simplement connoté mais bel et bien signifié par le nom *ens*. L'*esse* est de la signification de *ens* dans l'exacte mesure où ce dernier connote l'affirmation

25. In I *Periherm.*, lect. 5, n. 20.

d'existence, c'est-à-dire que le nom *ens* signifie l'*esse* parce qu'il connote cette affirmation, en même temps qu'il ne signifie pas principalement l'*esse* parce qu'il ne fait pas davantage que connoter cette même affirmation. Ce qui revient à dire qu'il faut distinguer entre la signification non principale ou secondaire d'une part et la consignification ou connotation d'autre part. On peut ainsi comprendre que dans l'acception où il n'est plus l'équivalent de *res*, *ens* signifie bien l'*esse* parce que nous l'employons en connexion avec l'affirmation *il y a*, ou en rapport à des choses dont nous pourrions toujours expliciter le jugement qu'effectivement ces choses existent ou sont en acte.

Dans les termes que nous avons adoptés des *Sentences* et selon lesquels *signifier* se dit au sens strict de ce en raison de quoi le sujet du nom est dénommé, c'est proprement l'*esse* que signifie le nom *ens* dans l'acception présente. Mais la dénomination et la signification au cœur d'une même imposition ne sont jamais à confondre avec les fonctions de sujet et de prédicat au sein d'une proposition. On pourrait peut-être le marquer, et rejoindre ainsi le *Perihermeneias*, à dire que pour *ens* la signification d'*esse* n'est pas principale comme l'est la dénomination du sujet qui a l'*esse*. Mais s'il se vérifiait des cas où la signification d'*esse* l'emporte en importance sur la dénomination du sujet, ne faudrait-il pas s'en tenir à ce que *ens* comme nom doit bien comporter un sujet mais que rien ne contraint à ce que ce soit là le principal de son imposition. Sous réserve d'explications ultérieures, nous en restons pour l'instant à caractériser cette acception du nom *ens* comme celle où il dénomme la chose en signifiant l'*esse*.

Nous enchaînerons à reconnaître qu'elle est indubitablement dans la pensée de saint Thomas l'acception première et absolue du nom *ens*. Sur sa primauté, nous recueillons le témoignage du *De Veritate*²⁶, dans l'ordre même qu'il pose entre les transcendants *ens* et *res*. Ici encore saint Thomas prend respectivement *ens* et *res* à la manière d'Avicenne: « Hoc nomen *res*... in hoc differt ab *ente*, secundum Avicennam in principio *Metaphys.*, quod *ens* sumitur ab actu essendi, sed nomen *rei* exprimit quidditatem sive essentiam entis ». Ce « sumitur ab actu essendi » ne se limite sûrement pas à marquer l'origine du nom *ens*, sa dérivation du verbe *esse*; comme le nom *res* est dit exprimer l'essence, ainsi faut-il entendre que le nom *ens* exprime ou signifie l'acte d'être. Car dans cet ordre où *res* apparaît postérieur à *ens* selon qu'avec l'expression de l'essence il introduit un mode « qui nomine ipsius entis non exprimitur », il se trouve exclu qu'il s'agisse de *ens* signifiant l'essence et synonyme de *res*, et si *ens* n'est pas alors un mot vide, un pur *flatus vocis*, s'il recouvre bien un concept de l'intelligence et le premier de tous, c'est à la condition d'exprimer ou de signifier cet acte d'être d'où il est tiré. L'acception où il signifie l'essence est tout aussi postérieure à celle où il signifie l'*esse* que *res* lui-même est postérieur à *ens*, elle n'a pu se concevoir que de façon médiate, dans la saisie de l'essence et de son rôle à l'égard de l'*esse*. L'acception selon laquelle *ens* a rang de tout premier concept s'était pour ainsi dire toujours déjà posée comme celle où il n'emporte encore que la signification de l'*esse*.

Quant à parler de son caractère d'acception absolue, c'est l'occasion d'explicitier que l'*esse* en cause en cette acception est bel et bien l'*esse* en acte, et de souligner que

26. *De Ver.*, q. 1, a. 1.

selon nous *ens absolute dictum* équivaut purement et simplement à *ens in actu*. Et c'est tout juste le contraire de ce qu'enseigne Sylvestre de Ferrare pour qui « aliud est dicere *ens absolute*, et aliud dicere *ens in actu* »²⁷.

Il faut rappeler que pour cet auteur *ens* comme nom signifie seulement l'essence au titre de ce à quoi il est imposé, et qu'il signifie l'*esse* au seul titre secondaire de ce à partir de quoi il est imposé. Or il est évident que *ens in actu* ne se borne pas à exprimer l'*esse* sous ce dernier titre, qu'il le signifie peut-être encore secondairement mais néanmoins comme l'actualité même de l'essence. Bref *ens in actu* inclut davantage que l'essence, il exprime l'essence *sub esse*, l'essence *cum esse*. Mais, si nous interprétons correctement, c'est à être une expression que *ens in actu* a cette signification complexe, et celle-ci n'est strictement pas une acception du simple nom *ens*. Ce qui suit logiquement de la position initiale selon laquelle *ens* n'a qu'une acception en tant que nom, celle-ci étant à signifier l'essence dans la plus complète indétermination vis-à-vis des modes de l'*esse*, *esse* en acte ou *esse* en puissance. La signification de l'un ou l'autre de ces modes ne peut jamais s'obtenir que par le truchement de l'apposition : *en acte* ou *en puissance*. La formule *ens absolute dictum* veut donc dire selon cet auteur qu'il s'agit du nom *ens* pris isolément et pour lui-même ; elle n'évoque pas ce qui serait l'une des acceptions de ce nom, elle distingue plutôt entre sa signification tenue pour unique et celle de l'expression globale *ens in actu*.

Saint Thomas, d'après nous, dirait au contraire que *ens absolute dictum* est exactement même chose que *ens in actu*. N'entend-il pas qu'un mot « dit absolument » c'est ce mot pris en son sens fort, sens qui est lui-même dit le sens absolu de ce mot. Or tant sur *esse* que sur *ens* il tient expressément que le sens absolu exprime cet *in actu* avant même toute explicitation qu'on pourrait en faire. Le verbe *est*, selon le *Perihermeneias*²⁸, « signifie premièrement ce que capte l'intelligence absolument (*absolute*) sous le mode de l'actualité : car *est* dit sans plus (*simpliciter*) signifie être en acte (*esse in actu*) ». Et il ajoute que c'est pour signifier principalement et communément l'actualité que ce verbe est celui dont nous usons pour signifier qu'une forme ou un acte, substantiel ou accidentel, appartient en acte (*actualiter*) à quelque sujet. D'où l'on pourrait inférer que le nom *ens* signifiant l'*esse* a forcément ce sens absolu d'exprimer un sujet en tant qu'il est en acte.

Mais nul besoin de cette inférence quand saint Thomas est aussi catégorique sur *ens* lui-même, spécialement dans le contexte de la convertibilité entre *ens* et *bonum*. Ainsi dit-il dans la *Somme* à la question V : « Omne ens, in quantum est ens, est bonum » (a.3), par quoi il affirme la bonté de tout être en tant précisément qu'il est être. Mais quand il explique : « Omne ens enim, in quantum est ens, est in actu » (a.3), nous comprenons qu'il se prononce sur le sens même du nom *ens*, plus encore sur son sens absolu : ce qui a l'*esse* en acte. C'est en effet dans leurs raisons que diffèrent *ens* et *bonum*, la raison de chacun étant ce que l'un et l'autre noms signifient respectivement : « Ratio enim significata per nomen est id quod concipit intellectus de re, et significat illud per vocem » (a. 2). Or, « la raison de bien consiste en ceci que quelque chose est appétible » (a. 1), tandis que celle de *ens* est dans le fait que quelque chose est en acte

27. *Loc. cit.*, n. 2.

28. *In I Periherm.*, lect. 5, n. 22.

« cum ens dicat aliquid proprie esse in actu » (a. 1, ad 1). C'est donc parce que *ens* signifie proprement l'*esse*, lequel *esse* est une perfection, donc appétible, que *ens* et *bonum* coïncident *secundum rem*, sont convertibles dans les sujets. Cette convertibilité *secundum supposita* n'est jamais identité des significations mêmes. Mais il est vrai qu'elle repose sur les significations, qu'on ne saurait l'affirmer sans préalablement fixer ces dernières, ce qui donne que la pensée de saint Thomas sur la signification première et absolue de *ens*, nous ne la trouvons sans doute nulle part plus explicite qu'en ces questions où il traite de l'être et du bien. Et qu'on ne dise pas qu'il s'agit du participe *ens*, car il est trop clair que *ens* renvoie ici à quelque sujet : « Omne ens, in quantum est ens... », c'est bien « n'importe quel être en tant qu'il est être ou un être », et n'importe quel être à ce titre est bon parce qu'il est être ou un être en acte.

Cette acception où *ens* signifie l'*esse* en est si bien l'acception absolue que c'est immédiatement à elle que saint Thomas s'en rapporte pour fixer le statut de *ens* comme prédicat. Et l'on sait qu'il lui refuse d'être un prédicat essentiel. D'abord dans l'abstrait, peut-on dire, lorsqu'il s'agit de définir la substance de la façon la plus commune. La substance, qui est genre, soutient-il²⁹, n'est pas l'*esse* lui-même, puisque toute substance serait son *esse* ce qui est le cas de Dieu seul. Aussi ne se définit-elle pas comme *ens per se* mais uniquement comme « res cui conveniat esse non in subjecto ». Le nom de *res* est approprié à la définition parce que « nomen rei a quidditate imponitur, sicut nomen entis ab esse ». Mais l'argument serait sans valeur si dans l'un et l'autre cas on ne comprenait le principe d'imposition comme cela même que chaque terme signifie, en raison de quoi chacun est véritablement distinct de l'autre. Car une définition vaudrait l'autre si *ens* et *res* ne différaient que dans leur étymologie à la manière de synonymes.

Puis, concrètement, c'est de toute créature que *ens* est déclaré un prédicat accidentel. Mais il l'est justement en tant que signifiant l'*esse* puisque c'est l'*esse* même qui dans le fait est dit accident. L'article du *Quodlibet*³⁰ auquel nous nous référons maintenant, précise bien qu'il s'agit d'accident au sens large, en tant qu'il signifie tout ce qui est en outre de l'essence : « omne quod est praeter essentiam rei ». Et c'est le cas de l'*esse* comme actualité de toute substance créée : « Esse est accidens, non quasi per accidens se habens, sed quasi actualitas cujuslibet substantiae ».

Il nous intéresse ici de reconnaître que cette accidentalité de l'*esse* peut se traduire de plus d'une manière si nous regardons aux catégories de la grammaire. On commencera par éliminer la forme infinitive : elle ne saurait à elle seule assumer la fonction de prédicat, pas plus qu'elle ne saurait signifier le fait d'une attribution. Prédicat et signe de l'attribution, tel est le *est* dans *Socrates est*. Deux significations coïncident en cet indicatif : celle de l'*esse* en tant qu'il est tel prédicat déterminé, puis celle de la vérité en tant qu'un verbe posé à lui seul comme prédicat se pose du même coup comme signe d'attribution vraie. L'une comme l'autre en font un prédicat accidentel, et saint Thomas retient là-dessus l'affirmation d'Averroès : « Ista propositio, *Socrates est*, est de accidentali praedicato, secundum quod importat entitatem rei,

29. *I Cont. Gent.*, c. 25.

30. *Quodl.* II, q. 2, a. 1.

vel veritatem propositionis ». D'où nous acceptons que le mode sans aucun doute premier d'exprimer l'*esse* d'un sujet est tout simplement de dire qu'il est : *Socrates est*.

En second lieu nous pouvons faire sa place au participe. Rappelons que d'après Suarez c'est ici que saint Thomas distinguerait entre *ens* comme participe et *ens* comme nom. Bien que le mot de participe n'y paraisse pas, c'est bien lui qu'il faudrait sous-entendre jusqu'à ce que saint Thomas introduise : « Sed verum est quod hoc nomen *ens*... » Notre étude est toute à l'encontre de cette interprétation. Admettons toutefois que ce que dit saint Thomas de *ens*, alors qu'il en parle sans désignation de participe ou de nom, se vérifie assurément de *ens* en tant que participe. Comme forme du verbe *esse* il est en effet l'une des manières d'attribuer l'*esse* : *Socrates est* peut se convertir en *Socrates est ens*, *Socrate est* en *Socrate est étant*. Sans discuter s'il y a quelque intérêt à cette conversion, on ne peut exclure que le participe *ens* puisse être prédicat, et, sa signification se réduisant alors à celle de l'*esse*, il est bien prédicat accidentel de toute substance créée.

Mais la même thèse de *ens* comme prédicat accidentel est sûrement tout aussi vraie à choisir maintenant le nom *ens* pour exprimer l'*esse* d'une telle substance. On dira bien encore : *Socrates est ens*, mais on l'entendra dans le sens de sa traduction par *Socrate est un être*. Ce sera le nom *ens* dans l'acception où il dénomme en raison même de l'*esse* qu'il signifie. Car ce n'est pas du nom *ens* sans plus que le *Quodlibet* déclare qu'il signifie l'essence, mais très exactement du nom *ens* « selon qu'il emporte la *res* à qui revient l'*esse* », en tant donc, comme nous l'avons constamment exprimé, que *ens* est l'équivalent ou le synonyme du mot *res*. Cette précision laisse toute sa place à l'acception où ce même nom signifie strictement l'*esse* et se distingue ainsi de *res*. Et quand nous disions que signifiant l'essence *ens* concerne la question *quid est*, nous nous inspirions déjà, tout simplement, de saint Thomas qui parle ici de l'*esse* « quod pertinet ad quaestionem *an est* » pour fixer l'acception de *ens* selon laquelle il signifie lui-même cet *esse*.

Nous ajoutons une remarque qui veut répondre à une question soulevée par le *Perihermeneias*. En tant que nom *ens* ne fait pas que signifier l'*esse* mais il renvoie en même temps à quelque sujet. Or de la dénomination et de la signification le *Perihermeneias* privilégiait la première en la tenant pour principale. Nous demandions alors si le rapport d'importance ne pouvait pas être inversé. Nous croyons maintenant pouvoir l'affirmer et précisément dans le cas où le nom *ens* est prédicat. Saint Thomas énonce en effet ce principe qu'un même terme lorsqu'il est sujet d'attribution s'entend pour le supposé : « tenetur materialiter, idest pro subjecto », alors que s'il est posé comme prédicat il s'entend pour la nature : « tenetur formaliter, idest pro natura significata »³¹. De même dans le cas du nom *ens* : dans « Omne ens est bonum », *ens* est sujet et s'entend du supposé qu'il dénomme, mais dans *Socrates est ens*, *ens* se prend pour la forme qu'il signifie et qui n'est autre ici que l'*esse*. Sujet et forme du nom, dénomination et signification proprement dite, cette distinction aura donc été jusqu'à la fin celle qui a le plus éclairé notre recherche.

31. *IIIa*, q. 16, a. 7, ad 4.

CONCLUSION

Le propos de cette étude était de départager les différentes acceptions du mot *ens* en regard de son implication de l'*esse*. Elle affrontait ainsi l'opinion fort répandue que ces acceptions coïncident avec les formes grammaticales de *ens* soit comme nom soit comme participe. Mais, le sens du participe précisé, elle nous menait en revanche à deux acceptions du nom lui-même : l'une où équivalent de *res* il signifie l'essence et concerne la question *quid est* ; l'autre où distinct de *res* il signifie l'*esse* et concerne la question *an est*. C'est à cette dernière qu'elle accordait priorité lui reconnaissant d'être le sens premier et absolu du nom *ens*. Tout être est être d'abord selon qu'il est, mais tout être est aussi être selon ce qu'il est.

Il est bien vrai qu'en l'une et l'autre acceptions, tout autant avec *ens* et *res*, le sujet dénommé est strictement le même : le sujet qui a l'*esse* est dans le même temps celui qui a l'essence. Si la dénomination était la fonction unique du nom, cette identité du sujet ferait l'unité pure et simple de son imposition. Mais il ne faut pas oublier le principe que les mots ne se rapportent aux choses que par l'intermédiaire des conceptions de l'intelligence : le mot et la chose peuvent être de part et d'autre uniques mais des conceptions diverses de la réalité dénommée ne donnent pas moins des significations distinctes. Dans le respect de ce principe la question revient à savoir ce qui donne à l'intelligence sa première conception de l'être. Il ne fait pas de doute, à notre avis, que la réponse de saint Thomas est que l'*esse* même suffit d'emblée à penser autant qu'à dénommer quoi que ce soit. Que pour expliciter la fonction de dénomination du nom *ens* il faille recourir à sa convertibilité avec le nom *res*, en disant par exemple : *ens est res habens esse*, cela relève justement d'une explication qui a besoin de quelque terme commun : *res, quod habet*, sujet. Mais *ens* était de prime abord le *notissimum* avant toute explication par d'autres mots que lui-même. Si le rapport de l'essence à l'*esse* a pu justifier de traduire le sujet de l'essence par ce même nom *ens*, l'identité de nom ou l'identité *secundum rem* de ce sujet avec celui de l'*esse* ne feront jamais qu'il n'y ait pas véritable passage d'une conception à une autre, ou, pour le dire du point de vue du nom, passage d'une signification à une autre. C'est tout le fond de notre thèse sur la dualité des acceptions du nom *ens*.